

6 janvier 2025

Coordonnateur expédition et assurance qualité

Tu aimes les produits de qualité et tu es un pro du «Tétris»? Nous avons un poste parfait pour toi. Notre entreprise est présentement à la recherche d'un coordonnateur expédition et assurance qualité afin d'intégrer notre équipe jeune et dynamique. Le/la candidat(e) doit être résident permanent du Québec afin d'être retenu pour le processus d'embauche. Notre nouveau joueur aura entre autres à prendre en main les tâches suivantes :

- Procéder à l'inspection des produits finis afin d'en assurer la conformité avant la livraison chez les clients;
- Effectuer un léger nettoyage afin de livrer un produit propre et attrayant;
- Emballer le produit fini dans les bons sacs et les bonnes boîtes afin de les préparer pour l'expédition;
- Maîtriser les dimensions adéquates des palettes afin de maximiser la préparation des expéditions effectuées par nos transporteurs;
- Effectuer les bons de livraison;
- Effectuer les chargements des camions à l'arrivée des transporteurs.

Le candidat idéal doit :

- Être habile à forger des relations de confiance avec ses collègues;
- Être en mesure de gérer plusieurs tâches simultanément en fonction de l'horaire des transporteurs;
- Avoir une bonne gestion des priorités;
- Être assidu et avoir un désir d'amélioration constante;
- Être dynamique et autonome;
- Être à l'aise avec le travail d'équipe et la polyvalence;
- Aimer le travail physique.

Exigences

- Doit être en bonne forme physique puisque le poste est en mouvement constant;
- Maîtriser le français;
- Doit être résident permanent;
- Avoir obligatoirement travaillé dans le domaine manufacturier.

Connaissances et aptitudes

- Savoir lire les commandes et avoir une capacité à apprendre les composantes des produits;
- Être à l'aise avec l'informatique de base.

Avantages sociaux :

- Assurance collective
- Un environnement de travail dynamique et stimulant
- Horaire d'été
- Programme de stimulation à l'entraînement physique
- Stationnement gratuit
- Café gratuit
- Jour férié et congés maladie (12 congés payés et 2 maladies par année)
- Reconnaissance des années de service
- Transport en commun à proximité